



MAIRIE
42220 COLOMBIER

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 18 mars 2021

Présents : Jean-Paul VALLOT – Caroline BERGERE – Marcel TAMET – Jean-Louis BERNON – Maxime GACHE – Gilles GALLEY – Brigitte GEOURJON - Jérôme GACHE - Ronan ARROUEZ.

Absent(s) excusé(s) : Françoise LECORNU

Auditeur /intervenants : ADMR

Secrétaire de séance : Ronan ARROUEZ

Ordre du Jour

→ Intervention ADMR : présentation de la campagne aide aux familles

L'ADMR est venu présenter les activités de l'association qui se répartissent sur l'accompagnement des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Des prospectus sont ainsi disponibles à la mairie. Ils détaillent l'ensemble des prestations mises en œuvre par l'ADMR.

→ Vote des taux d'imposition 2021

Une augmentation du taux de TFB est nécessaire au plan communal. Le conseil vote pour une augmentation du taux de 7,31 % à 7,53 % (soit une hausse de 3%) + 15,3 % de transfert du taux départemental soit taux global 2021 de 22,83 %. Pas d'augmentation du taux de TFNB. Décision validée à l'unanimité.

→ Vote des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement

Tarif actuel d'eau potable : 0,75 €/m³

Abonnement actuel : 75 €

Assainissement = 1 €/m³ - Abonnement assainissement = 50 €

Nouveaux tarifs votés à l'unanimité :

Abonnement eau potable = 80 €

Consommation eau potable = 0,80 €/m³ jusqu'à 200 m³

0,40€/m³ au-delà de 200m³

Assainissement collectif :

prime fixe annuelle: 53 €

redevance proportionnelle au m³ consommé : 1,05€

→ Vote des montants des subventions allouées aux associations

APEL Ecole de COLOMBIER = 1000

ADMR = 100

Souvenir Français = 30

Noël et partage=30

Décision validée à l'unanimité.

[→ Vote du montant de la participation financière allouée à l'OGEC](#)

Le conseil approuve (9 voix pour et une abstention) la participation financière de la commune allouée à l'OGEC pour un montant de 18000 €. Le changement des portes pour près de 4000 € a été supporté par la mairie.

[→ Vote du budget primitif 2021 \(3 budgets\)](#)

Les 3 budgets (ainsi que les investissements envisagés) sont approuvés à l'unanimité.

[→ Question diverses :](#)

24 avril à 9 h sur la place de la Mairie : opération Pilat Propre

Le projet du Terrain de Loisirs avance. Seule la partie administrative sera réalisée en 2021 (plans, permis de construire...)

Une réparation de la grille du cimetière est à prévoir.

Prochaine réunion le 29/04/2021 à 20h00